REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES — ELECTIONS LEGISLATIVES — MARS 1973 — SIXIEME CIRCONSCRIPTION



Romain MAUREL

50 ans,
Conseiller Général des Alpes-Maritimes
Maire de Belvédère

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE
ET DE TOUS LES DEMOCRATES
PRESENTE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, LE PARTI SOCIALISTE, LES RADICAUX DE GAUCHE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les résultats du premier tour de scrutin ont mis en évidence la profonde volonté de changement qui s'est exprimée dans tout le pays.

La « majorité » sortante ne recueille que 36 pour cent des suffrages exprimés.

L'immense majorité des Français a condamné la politique suivie depuis quinze ans.

Les candidats se réclamant du Programme Commun totalisent 42 pour cent des voix. Cette large approbation porte en elle l'espérance de voir enfin triompher une nouvelle politique sociale, économique et démocratique conforme aux intérêts de notre pays et de son peuple.

Mais la loi électorale injuste peut permettre aux candidats de l'U.D.R. de se retrouver majoritaires à l'Assemblée Nationale.

Dans notre circonscription, avec Michel DEBERDT nous totalisons 28 751 voix contre 21 071 au candidat de l'U.D.R.

Arrivé en tête au premier tour, avec 16 920 voix, je deviens au deuxième tour le candidat unique d'union du Programme Commun, bénéficiant du désistement du candidat de la Gauche Socialiste et Démocratique.

Je suis profondément convaincu que tous les électeurs de Michel DEBERDT et Roger BELLEUDI se regrouperont, le 11 mars, sur ma candidature pour battre le candidat de l'U.D.R.

Je suis également persuadé que de nombreux électeurs réformateurs, eux aussi, victimes de la politique antisociale de la majorité sortante, qui aspirent comme nous à un changement dans le calme, m'apporteront leur suffrage, et prendront leur place dans le rassemblement des forces démocratiques.

Ouvriers et paysans, commerçants et artisans, retraités, ingénieurs et cadres, manuels ou intellectuels, dans le respect des opinions politiques, philosophiques et religieuses de chacun, nous pourrons ensemble promouvoir une politique de progrès social.

Anciens combattants, vous désirez régler votre contentieux,

Rapatriés, vous voulez une juste et rapide indemnisation,

C'est possible, en battant le candidat de la « majorité ». Ne vous abstenez pas. Je m'engage, si je suis élu, comme en témoigne mon passé, à consacrer toutes mes forces et mon activité, à votre service, au service de la sixième circonscription, du département et du pays.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Romain MAUREL

SUPPLEANT :



Albert MACARRY

47 ans,
Directeur d'Ecole
à Grasse